



Psychopedia Formations



Comprendre le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) chez l'enfant

Fiche pratique

Fiche d'information à destination des parents · PCO 24 Dordogne

● Qu'est-ce que le TSA ?

Le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) est un trouble du neurodéveloppement d'origine biologique et génétique qui apparaît précocement, généralement avant l'âge de 3 ans. Il affecte la manière dont l'enfant perçoit le monde, interagit avec les autres et communique. On parle de « spectre » car les manifestations sont extrêmement variables d'un individu à l'autre. Le TSA touche environ 4 fois plus de garçons que de filles.

● Communication et interactions sociales

- Contact et attention : l'enfant peut fuir ou avoir un contact visuel pauvre, ne répond pas à son prénom, ne pointe pas du doigt pour montrer quelque chose
- Langage : retard ou absence de langage, utilisation atypique des mots, répétition en boucle de phrases entendues (écholalie), difficulté à soutenir une conversation réciproque
- Jeux et relations : difficulté à jouer « à faire semblant », peine à décoder les émotions des autres ou à se faire des amis

● Comportements et particularités sensorielles

- Besoin d'immuabilité : intolérance au changement, anxiété majeure ou crises de colère face à une modification imprévue de la routine
- Mouvements répétitifs (stéréotypies) : secouer les mains (flapping), se balancer, aligner ses jouets, faire tourner des objets
- Passions envahissantes : intérêt exclusif et très intense pour un sujet précis (dinosaures, trains, dates) ou attachement à des objets insolites
- Particularités sensorielles : hypersensibilité aux bruits, à la lumière, aux textures de vêtements ou d'aliments (sélectivité alimentaire sévère), ou à l'inverse indifférence à la douleur

● Un trouble rarement isolé

Le TSA est fréquemment associé à d'autres conditions (comorbidités), ce qui peut compliquer le quotidien :

- TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité)
- Troubles du sommeil (endormissement, réveils nocturnes) ou troubles de l'alimentation
- Troubles spécifiques des apprentissages (les troubles « Dys ») ou un trouble de la coordination motrice (dyspraxie)
- Trouble du développement intellectuel

● Que faire et comment aider votre enfant ?

01 Ne pas attendre

Si votre enfant ne babille pas, ne pointe pas du doigt vers 12-18 mois, ou si vous observez une perte de compétences, n'attendez pas un diagnostic définitif. Parlez-en à votre médecin traitant, votre pédiatre ou un médecin de PMI.

02 L'orientation vers la PCO

Votre médecin pourra remplir un livret de repérage et vous orienter vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) pour les 0-6 ans ou les 7-12 ans. Ce dispositif permet d'accéder rapidement à un parcours de bilans sans avance de frais.

03 L'intervention précoce (FIP)

Dès l'entrée dans la PCO, des interventions peuvent commencer. La PCO peut financer des séances en libéral avec des psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues via le Forfait d'Intervention Précoce, soulageant les familles de cette charge financière.

04 L'accompagnement éducatif

Les prises en charge recommandées (orthophonie, psychomotricité, approches comportementales spécifiques) visent à stimuler le développement de l'enfant et à lui apprendre à communiquer.

05 La scolarisation et la MDPH

La socialisation en milieu ordinaire (crèche, école) est fortement recommandée. Vous pourrez constituer un dossier MDPH pour obtenir des aides (Auxiliaire de Vie Scolaire – AVS/AESH, matériel adapté).

La PCO peut vous aider

Dans le cadre de la PCO 24, les bilans (psychologue, psychomotricien, ergothérapeute) et les séances de suivi sont coordonnés et pris en charge par le Forfait d'Intervention Précoce (FIP) : aucune avance de frais ni reste à charge pour votre famille. Parlez-en à votre médecin.